

France

&gt;&gt;Epidémiologie

&gt;&gt; L'AUTEUR

Maud LAFON

Rédactrice permanente de La Dépêche Vétérinaire

## Faune sauvage et agents pathogènes : exercer une surveillance raisonnée

**Optimiser la surveillance des agents pathogènes au sein de la faune sauvage nécessite d'adopter une attitude raisonnée. Lors d'une séance spéciale de l'Académie vétérinaire de France, notre confrère Marc Artois, professeur dans l'unité de pathologie infectieuse et épidémiologie de l'école vétérinaire de Lyon, a précisé les implications de cette surveillance et les modalités de sa mise en œuvre.**

« La faune sauvage peut constituer une menace pour l'espèce humaine mais la façon dont cette menace est gérée, et parfois amplifiée, notamment par les médias, peut être problématique », a expliqué notre confrère Marc Artois, professeur dans l'unité de pathologie infectieuse et épidémiologie de l'école vétérinaire de Lyon, lors d'une séance thématique de l'Académie vétérinaire de France sur la surveillance de la faune sauvage en France, le 2 avril, à l'école vétérinaire d'Alfort.

L'existence des zoonoses rend nécessaires les informations sanitaires sur les agents pathogènes qui circulent dans la faune sauvage et cette notification passe par une surveillance spécifique de ces animaux. Or cette surveillance ne va pas de soi car « il est rare d'observer des animaux cliniquement atteints », a expliqué notre confrère. Le plus souvent, les animaux sont porteurs et l'infection est inapparente ou non détectable cliniquement. « La probabilité de détecter une maladie est liée à notre niveau d'intérêt et à sa prévalence », a ajouté Marc Artois.

La détection d'une maladie dans la faune sauvage a des conséquences réglementaires si la maladie est à déclaration obligatoire. Or les lourdes conséquences inhérentes à la gestion sanitaire d'un foyer peuvent entraver la recherche d'agents pathogènes, notre confrère la comparant à l'ouverture d'une « boîte de Pandore ».

### Faire progresser la prévention

L'intervenant a évoqué trois pistes susceptibles d'améliorer la détection des cas :

- **la surveillance syndromique**, en se focalisant sur des syndromes d'intérêt, c'est-à-dire similaires à ceux responsables d'affections graves chez l'Homme ou l'animal domestique (par exemple : encéphalites, dépérissement, hémorragies), le but étant de détecter de futures maladies émergentes ;
- **la surveillance par espèces sentinelles**, dans l'optique de surveiller des pollutions environnementales ou des maladies vectorielles ;
- **la surveillance basée sur le risque** qui passe par une analyse préalable des dangers à surveiller, une analyse du risque, et qui s'appuie sur des cartes de probabilités.

Dans ce contexte de phénomènes qui demeurent au final relativement rares, Marc Artois a conseillé de travailler la notion de vigilance afin de ne pas sonner l'alerte sans raison mais au contraire de faire progresser la prévention et la connaissance.

### Vigilance « équitable »

Pour une vigilance « équitable », il a conseillé de distinguer deux situations : celle du dépistage, dans laquelle l'agent pathogène est suspecté dans la faune sauvage, et celle du diagnostic, quand la maladie est confirmée. Lors du dépistage, la notification officielle est facultative et peut être différée. En ce qui concerne le diagnostic, la notification devrait, selon lui, se faire sans sanctions commerciales car « il n'y a pas lieu de sanctionner la déclaration d'un cas tant que la maladie ne circule pas chez les animaux domestiques ». La notification doit néanmoins s'accompagner d'une surveillance renforcée dans les élevages afin d'anticiper l'apparition des cas sur les animaux domestiques. ■

### >> Encore plus d'infos !

Le texte de la conférence sera prochainement publié en ligne sur le site de l'Académie vétérinaire de France : <http://academieveterinaire.free.fr>.

Lors de ses Journées scientifiques, les 4 et 5 juin, à l'école vétérinaire d'Alfort, l'Association pour l'étude de l'épidémiologie des maladies animales (AEEMA) consacrera une journée aux animaux sentinelles. Renseignements sur le site Internet : <http://aeema.vet-alfort.fr>

La surveillance de la circulation d'agents pathogènes dans la faune sauvage est difficile car il est rare d'observer des animaux cliniquement atteints.



Nicolas Laurent-Fotolia.com